

Références réglementaires européennes et françaises* **« Bien-être animal et élevage »**

Il est recommandé de consulter les textes législatifs et réglementaires communautaires européens : sur les sites européens <http://ec.europa.int/eur-lex> ou http://ec.europa.eu/food/animal/welfare/references_fr.htm et français sur le site <http://www.legifrance.gouv.fr>

Généralités sur la protection des animaux durant leur élevage

- Convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages du 17/11/1978.
- Décision du Conseil 78/923/CEE du 19/06/1978 concernant la conclusion de la Convention
- *Arrêté du ministère de l'agriculture du 25/10/1982 modifié par les arrêtés du 17/06/1996 et du 30/03/2000 relatif à l'élevage à la garde et à la détention des animaux
- Directive du Conseil 98/58/CE du 20/07/1988 sur la protection des animaux dans les élevages
- Décision 2000/50/CE de la Commission du 17/12/1998 sur les exigences minimales pour l'inspection des exploitations d'élevage
- *Articles R 214-17 et -18 , R 215-4, R654-1 et L 214-23 du code rural

Protections spécifiques des animaux durant leur élevage

- Porcs
 - Directives 2001/ 93 /CE du 9/11/2001 (en vigueur depuis 01/01/ 2003 ; normalisation de tous les élevages en 2013) et 2001/88/CE du 23/10/2001, modifiant la directive 91/630/CEE du 19/11/91, établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs.
 - *Arrêté du ministère de l'agriculture 16/01/2003.
- Poules pondeuses
 - Directive 88/166/CEE du 07/03/1988 relative à l'annulation de la directive 86/113/CEE du 25/03/1986 établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses.
 - Directive 1999/74/CE du Conseil du 19/07/1997 établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses.
 - *Arrêté du ministère de l'agriculture du 01/02/2002.
- Poulets de chair
 - Directive 2007/43/CE du 28/06/2007 fixant les règles minimales relatives à la protection des poulets destinés à la production de viande.

➤ **Veaux**

- Directive 91/629/CEE du 19/11/1991 établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux.
- *Arrêté du ministère de l'agriculture du 20/01/1994, modifié par arrêté du 08/12/1997 établissant des normes minimales pour la protection des veaux.
- Directive du Conseil 97/2/CE du 20/01/1997 modifiant la directive 91/629/CEE du 19/11/1991 établissant les normes minimales relatives à la protection des veaux.
- Décision de la Commission du 24/02/1997 modifiant l'annexe de la directive 91/629/CEE.

Protection des animaux durant leur transport

- Directive du Conseil 91/628/CEE du 19/11/1991 relative à la protection des animaux en cours de transport et modifiant les directives 90/425/CEE et 91/496/CEE.
- Directive du Conseil 95/29/CE du 29/06/1995 modifiant la directive 91/628/CEE relative à la protection des animaux en cours de transport.
- *Arrêté du ministère de l'agriculture du 05/11/1996
- Règlement du Conseil 1255/97/ CE du 25/06/1997 concernant les critères communautaires requis aux points d'arrêt et adaptant le plan de marche visé à l'annexe de la directive 91/628/CEE.
- Règlement CE 411/98 du 16/02/1998 relatif à des normes complémentaires concernant la protection des animaux applicables aux véhicules routiers utilisés pour le transport d'animaux pour des voyages dépassant une durée de huit heures.
- Résolution du Conseil du 19/06/2001 sur la protection des animaux en cours de transport.
- Décision de la Commission du 30/03/2001 modifiant les annexes des directives 64/432/CEE, 90/426/CEE, 91/68/CEE et 95/65/CEE du Conseil et de la Décision 94/273/CE de la Commission.
- *Arrêté du ministère de l'agriculture du 18/12/2002.
- Règlement CE 639/2003 de la Commission du 09/04/2003 sur les modalités d'application du règlement CE 1254/1999 du Conseil en ce qui concerne les exigences en matière de bien-être des animaux d'espèce bovine en cours de transport pour l'octroi de restitutions à l'exportation.
- Règlement CE 1040/2003 du Conseil du 11/06/2003 modifiant le règlement CE 1255/97 en ce qui concerne l'utilisation des points d'arrêts.
- Décision du conseil du 21/06/2004 relative à la signature de la convention européenne sur la protection des animaux en transport international.
- Convention européenne sur la protection des animaux en transport international (révisée) du 13/07/2004.
- Règlement CE n°1/2005 du Conseil du 22/12/2004 relatif à la protection des animaux pendant leur transport (En vigueur depuis le 5/01/2007. Normalisation complète de tous les transports en 2011), modifiant les directives 64/432/CEE et 93/119/CE et le règlement CE 1255/97.
- *Articles R-214-50 à 60, R.215-6 à 7, R228 -5 et 7, L 214-2 et L215-13 du code rural.

Protection des animaux en abattoir

Décision du Conseil 88/306/CEE du 16/05/1998 concernant la conclusion de la convention européenne sur la protection des animaux d'abattage.

Convention européenne sur la protection des animaux d'abattage 02/06/1988.

Directive 93/119/CE du 22/12/1993 relative à la protection des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort.

*Décret n° 97-903 du 1/10/1997

*Arrêté du ministère de l'agriculture du 12/12/1997 relatif aux procédés d'immobilisation, d'étourdissement et de mise à mort des animaux et aux conditions de protection animale dans les abattoirs.

*Articles R 214-63 à 81, R 215 -8 et L.237-2 du code rural.